

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Protection des dépôts
  - 5.7 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

**5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS****LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE****Avis d'octroi d'une autorisation**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé La Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (nom utilisé au Québec par The Bank of Nova Scotia Trust Company), à exercer l'activité d'institution de dépôts au Québec.

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation en vertu des articles 27 et suivants de *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*, RLRQ, c. I-13.2.2.

Le fondé de pouvoir au Québec de la société de fiducie est :

- McCarthy Tétrault LLP  
1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2500  
Montréal (Québec) H3B OA2

Le siège social de la société de fiducie est situé au :

- 44, King Street West  
Toronto, ON M5H 1H1

Pour plus d'information concernant cette société de fiducie, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 19 janvier 2023

**SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.****Avis de révocation volontaire et partielle d'une autorisation**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a fait droit à la demande de révocation volontaire et partielle de l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec de SSQ, Société d'assurance-vie inc. (« SSQ-Vie »).

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, SSQ-Vie n'est plus autorisée à exercer l'activité d'assureur dans les catégories d'activités suivantes :

- Assurance automobile
- Assurance des chaudières et des machines

- Assurance cautionnement
- Assurance contre le détournement

Cette décision fait suite à l'avis d'intention publié le 10 novembre 2022.

Veillez noter que SSQ-Vie a fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et opère maintenant sous le nom de Beneva inc.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.gc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 19 janvier 2023

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

## 5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.